	LE CHAMP PSYCH		
CANDIDAT(E) :		Date :ectionnez la note qui, à votre avis, con	rrespond le
convictions idéologiques e	t à les relier aux hypo it les implications des identit	2 1	analyse s et leur 1
sa propre identité sociale et culturelle et de celle du client, de leurs implications possibles sur le travail thérapeutique, et de l'importance de ces différences. Il/elle se réfère clairement à des principes philosophiques.	conscience des identités sociales raciales et culturelles et de l'influence des différences sur la relation thérapeutique et de leuimplication dans le travail. Il/elle a une certaine capacité à articules ses croyances personnelles. A conscience de l'importance de la philosophie AT.	conscience de l'importance des facteurs raciaux, culturels et sociaux. Le système de croyance ou la conscience de l'importance de la philosophie AT n'est pas apparent.	3 4
2. Instauration et maintien d'u	nne relation « Je suis OK – T	Гu es OK »	
Le/la candidat(e) se montre compétent(e) et efficace dans la relation ; il/elle a une bonne compréhension des processus à double fond (par exemple : les jeux psychologiques ou les transactions dans le transfert et	3 Le lien empathique du / de la candidat(e) avec le client est manifeste. Il/elle a une compréhension relative de la dynamique de la relation et d'une mise en œuvre appropriée de la protection, de la permission et de la puissance.	2 1 Le/la candidat(e) donne peu de signes de lien empathique; il/elle a une compréhension	1 2 3 4
l'analyse transactionnelle	tualiser la psychothérapie s	ur la base des concepts théori	ques de
5 4 Le/la candidat(e) est capable de discuter de la théorie de l'A.T. et de ses différents courants et approches, y compris les		Les connaissances du / de la candidat(e) sont parcellaires ; il/elle ne connaît qu'une seule approche.	1 2 3

4. Intégration dans la pratio variées de traitement et d'an	que de l'analyse transaction gumenter la stratégie choisie		d'options			
Le/la candidat(e) fait montre d'une approche souple et profonde de la pratique, en lien avec la théorie.	3 Le/la candidat(e) fait montre d'une certaine capacité à discuter de la pratique en lien avec la théorie; il/elle se réfère à quelques options différentes.	2 La capacité du / de la candidat(e) à relier la pratique à la théorie est faible.	1			
5. Clarté dans l'évaluation du 5 4 Le/la candidat(e) évalue correctement les situations et les enjeux.	client  3 Le/la candidat(e) perçoit les problèmes mais n'est pas au clair quant à leur importance et leur signification.	2 1 Le/la candidat(e) n'a pas conscience d'enjeux essentiels.	1 2 3 4			
6. Contrats et orientation de l	a démarche					
Le/la candidat(e) a une vision appropriée, qu'il/elle peut partager avec d'autres, du point central et/ou du contrat de traitement, en lien avec la conduite du traitement, des interventions et les implications du cadre thérapeutique (cadre, durée, fréquence, obligations légales).	Jevila candidat(e) a une vision appropriée, qu'il/elle peut partager avec d'autres, du point central et/ou du contrat de traitement, quelque peu en lien avec la conduite du traitement ou les interventions; OU BIEN, l'orientation du traitement est manifeste, mais n'est pas en lien direct avec un contrat. Le/la candidat(e) a une conscience relative des implications du cadre thérapeutique.	Il n'y a pas d'objectif clair ou de contrat de traitement. Les interventions manifestent peu ou pas d'orientation du traitement. Le/la candidat(e) a peu conscience de l'importance du cadre thérapeutique.	1 2 3 4			
7. Efficacité: Le(la) candidat(e) peut-il(elle) montrer de la créativité et de l'efficacité et peut-il(elle) discuter de ses interventions dans le cadre de la relation, du contrat et du stade de traitement.; Le (la) candidat(e) fait-il(elle) preuve de vigilance et de conscience quant à l'effet de ses interventions sur le client et les prend-il (elle) en compte ?						
La plupart des interventions aboutissent au résultat recherché. Le/la thérapeute est vigilant(e) et conscient(e) quant à l'effet de ses interventions et y réagit adéquatement. Preuve de créativité et d'adéquation au cadre, etc.	Les interventions sont moyennement efficaces. Le/la thérapeute est plus ou moins en phase avec la réaction du client. Les interventions sont adéquates par rapport au cadre, au contexte, etc.	Les interventions sont contre- productives ou inefficaces. Le/la thérapeute est mal en phase avec la réaction du client.	1 2 3 4			

8. Professionnalisme					
Le/la thérapeute est conscient(e) des privilèges et des limites de sa formation; il/elle se réfère clairement à des principes éthiques.	3 Le/la thérapeute a une conscience limitée des privilèges et des limites de la formation mais se réfère généralement à des principes éthiques.	2 1 Il y a des doutes sérieux quant à la conscience qu'a le/la thérapeute des limites et/ou des principes éthiques.	1 2 3 4		
9. Capacité de réflexion sur  5 4  Conscience et compréhension de haut niveau quant à ses processus personnels et à leur impact sur l'intervention thérapeutique.	Soi  3  Conscience et compréhension moyennes de ses processus personnels et de leur impact sur l'intervention thérapeutique.	2 1 Conscience et compréhension faible de ses processus personnels et de leur impact sur l'intervention thérapeutique.	1 2 3 4		
10. Note globale: Démonst thérapeutique sur la base 5 4 Pratique éthique et efficace, basée sur la théorie de l'A.T. et adaptée au contexte.	tration de la compréhensie de concepts transactionnel 3 Certaine compétence théorique et pratique.	<u> </u>	1 relation  1 2 3 4		
Les points sont utilisés comme guide et seul le jugement des examinateurs compte pour la décision finale. Cependant l'ajournement est automatique : 1) si le(la) candidat(e) obtient une note"1" de tous les examinateurs dans une des catégories., ou 2) si le total des points est inférieur ou égal à 25 pour l'examen  Si deux examinateurs votent l'ajournement, le(la) candidat(e) est ajourné (le facilitateur de processus ne peut pas être appelé)					
Un facilitateur de processus est un examinateur expérimenté dont l'objectif est d'aider le jury à résoudre des problèmes émergeants pendant les procédures d'examen. N'importe qui peut demander au président du jury d'appeler le facilitateur de processus à n'importe quel moment de l'examen. Le(la) candidat(e) peut demander au président du jury d'appeler le facilitateur de processus à n'importe quel moment avant que les membres du jury ne commencent leur évaluation individuelle. Ce moment doit être annoncé par le président du jury qui demandera aux membres du jury s'ils sont prêts pour l'évaluation. A partir de ce moment, seul le président et les membres du jury (via le président) peuvent appeler le facilitateur de processus.					
Le facilitateur de processus établira un contrat clair avec le jury et l'aidera à prendre sa décision. Si aucune décision de certifier ou d'ajourner n'est prise, le Superviseur [général] des Examens peut être appelé. Le superviseur [général] des Examens peut aider le jury à prendre sa décision ou décharger le jury et convenir d'un nouveau jury pour réexaminer le(la) candidat(e). Ni le facilitateur de processus ni le superviseur [général] des examens n'examinera ni ne votera.					

## E.A.T.A. Manuel de la formation et des examens 12.7.12 Feuille de notation pour l'examen oral CTA Champ Psychothérapie

Nom de l'examinateur	Certifie	Ajourne	
1.	[]	[]	Total Combiné
2.	[]	[]	
3.	[]	[]	Moyenne
4.	[ ]	ſ 1.	(total combiné divisé par 4)